

Ciel Paye Loi LODEOM sans CICE (Exonération renforcée)

Mise à jour mai 2016

Table des matières

1.0	Principe	3
1.1	Légal	3
1.2	Formule pour les employeurs bénéficiant de l'exonération renforcée mais pas du CICE	3
2.0	Cotisations	4
2.1	Base Exo LODEOM	4
2.2	Exonération LODEOM	4
2.3	Régularisation LODEOM	5
3.0	Rubriques	6
3.1	SMIC de référence LODEOM	6
3.2	Rémunération mensuelle (LODEOM)	6
3.3	Coef. Exo. LODEOM	7
3.4	Exonération LODEOM (intermédiaire)	8
3.5	Total cotisations URSSAF / LODEOM	9
4.0	Téléchargement du fichier	10

1.0 Principe

1.1 Légal

Le décret 2009-1743 du 29/12/2009 met en place une nouvelle exonération dégressive en remplacement de la loi LOPOM.

Cette exonération porte sur les cotisations patronales d'assurances sociales (maladie, maternité, invalidité, décès, vieillesse) et d'allocations familiales. Ne sont pas concernés les cotisations patronales d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Le montant de l'exonération est calculé chaque mois civil, pour chaque salarié en fonction de son salaire horaire brut (montant retenu pour l'assiette des cotisations de Sécurité sociale)

L'exonération Lodeom ne peut être cumulée avec une autre exonération totale ou partielle de cotisations patronales de Sécurité sociale, à l'exception de la déduction forfaitaire de cotisations patronales applicable au titre des heures supplémentaires.

Les modalités de calcul de l'exonération dépendent du nombre de salarié, de la mise en place du CICE et si l'entreprise bénéficie ou non de l'exonération renforcée.

1.2 Formule pour les employeurs bénéficiant de l'exonération renforcée mais pas du CICE

Salaire horaire brut $\leq 1,7$ Smic	Exonération totale = Rémunération brute x 26,69 %
Salaire horaire brut $> 1,7$ Smic et $< 2,5$ Smic	Exonération sur la partie du salaire horaire brut limitée à 1,7 Smic = Smic x 1,7 x nombre d'heures rémunérées x 26,69 %
Salaire horaire brut $\geq 2,5$ Smic et $< 4,5$ Smic	Exonération dégressive Rémunération mensuelle brute versée x coefficient déterminé par application de la formule suivante : $\frac{0.2669 \times (4,5 \times \text{SMIC} \times 1,7 \times \text{nombre d'heures rémunérées} - 1,7)}{2}$ Rémunération mensuelle brute
Salaire horaire brut $\geq 4,5$ Smic	Pas d'exonération

2.0 Cotisations

Attention ! Les éléments énoncés ci-après seront mis à jour automatiquement après l'intégration du fichier de mise à jour.

Si vous le souhaitez ou si vous avez personnalisé votre plan de paye, vous pouvez mettre à jour manuellement les données de votre dossier de paye.

Menu Bases – commande Cotisations

2.1 Base Exo LODEOM

Données nécessaires pour la DADSU

Code: CBDEOM Impression sur bulletin: jamais

Libellé: Base Exo. LODEOM

Caisse: TEMPO Regroupement:

Éléments de calcul: **Prise en compte** | Validité | Déclarations | DUCS

Tranche: T

Base: SBRUT

Part salariale: \$ %

Part patronale: \$ %

Base patronale différente de la base salariale

Condition d'application

compris entre: \$ et \$

Onglet Eléments de calcul :

Tranche :
T

Base :
SBRUT

2.2 Exonération LODEOM

Données nécessaires pour la DADSU

Code: CLODEOM Impression sur bulletin: si non nul

Libellé: Exonération LODEOM

Caisse: URSSAF Regroupement:

Éléments de calcul: **Prise en compte** | Validité | Déclarations | DUCS

Tranche: T

Base: $SSI(RCDEOM1>0, ROUNDDOUBLE(RMDEOM*TAUXSALARIAL("RCDEOM" , 2) , (RCDEOM2+RCDEOM3))$

Part salariale: \$ %

Part patronale: -100

Base patronale différente de la base salariale

Condition d'application

compris entre: \$ et \$

Onglet Eléments de calcul :

Tranche :
T

Base :
 $SSI(RCDEOM1>0, ROUNDDOUBLE(RMDEOM*TAUXSALARIAL("RCDEOM" , 2) , (RCDEOM2+RCDEOM3))$

Part patronale :
-100

2.3 Régularisation LODEOM

Données nécessaires pour la DADSU

Code Impression sur bulletin

Libellé

Caisse Regroupement

Éléments de calcul

Tranche

Base

Part salariale %

Part patronale %

Base patronale différente de la base salariale

Condition d'application

compris entre et

Onglet Éléments de calcul :

Tranche :

T

Base :

ROUNDDOUBLE (0-TCOTLODEOM-
MTPAT ("CLODEOM") -
MTPAT ("C170") , 2)

Part patronale :

-100

3.0 Rubriques

Menu Bases – Commandes Rubriques

3.1 SMIC de référence LODEOM

Code	RSDEOM	Impression sur bulletin	jamais
Libellé	SMIC de référence LODEOM		
Caisse	...	Regroupement	...
Type	intermédiaire		
Éléments de calcul			
Prise en compte			
Validité			
Déclarations			
Mode de calcul	Montant pris tel quel		
Base	MIN(SMICH*151.67,SMICH*1 \$) soumis à table		
Résultat	MIN(SMICH*151.67,SMICH*151.67*HMOIS/HMOISDOS)*PRORATA/10		
Part patronale	\$ €		
<input type="checkbox"/> Condition d'application			
compris entre \$ et \$			

Onglet Éléments de calcul :

Base :

$\text{MIN}(\text{SMICH} * 151.67, \text{SMICH} * 151.67 * \text{HMOIS} / \text{HMOISDOS}) * \text{PRORATA} / 10$
0

3.2 Rémunération mensuelle (LODEOM)

Code	RMDEOM	Impression sur bulletin	jamais
Libellé	Rémunération mensuelle (LODEOM)		
Caisse	...	Regroupement	...
Type	intermédiaire		
Éléments de calcul			
Prise en compte			
Validité			
Déclarations			
Mode de calcul	Montant pris tel quel		
Base	BASESALARIALE("C120") \$ soumis à table		
Résultat	BASESALARIALE("C120")		
Part patronale	\$ €		
<input type="checkbox"/> Condition d'application			
compris entre \$ et \$			

Onglet Éléments de calcul :

Base : BASESALARIALE ("C120")

Si vous avez personnalisé votre cotisation « Maladie, Maternité, Invalidité, Décès », vous pouvez modifier la formule de la rubrique et rajouter votre cotisation dans la base en renseignant ainsi le code de votre cotisation :

BASESALARIALE("C120","Code de votre cotisation")

3.3 Coef. Exo. LODEOM

Rubrique RCDEOM1

Code Impression sur bulletin

Libellé

Caisse ... Regroupement ... Type

Éléments de calcul

Mode de calcul

Base \$ soumis à table

Résultat

Part patronale \$ €

Condition d'application

\$

compris entre \$ et \$

Onglet Éléments de calcul :

Base :

$$\text{SSI}((\text{RCDEOM3} + \text{RCDEOM2}) > 0, 0, \text{Min}(0.2669 * 1000, (0.281 / \text{LODEOM1}) * (((\text{LODEOM2} * \text{SMICH} * \text{LODEOM3} * (\text{SSI}(\text{HPLODEOM} > 0, \text{HPLODEOM}, \text{HPAYEES)))) / \text{BASESALARIALE}(\text{"CBDEOM"})) - \text{LODEOM3}) * 1000))$$

Condition d'application :

TXHORBRUT

Compris entre :

2.5*SMICH

Et :

4.5*SMICH

Rubrique RCDEOM2

Code Impression sur bulletin

Libellé

Caisse ... Regroupement ... Type

Éléments de calcul

Mode de calcul

Base \$ soumis à table

Résultat

Part patronale \$ €

Condition d'application

\$

compris entre \$ et \$

Onglet Éléments de calcul :

Base :

$$\text{SMICH} * \text{LODEOM3} * \text{HPAYEES} * 0.2669$$

Condition d'application :

TXHORBRUT

Compris entre :

1.7*SMICH

Et :

2.5*SMICH

Rubrique RCDEOM3

Code Impression sur bulletin

Libellé

Caisse ... Regroupement ... Type

Eléments de calcul

Mode de calcul

Base \$ soumis à table

Résultat

Part patronale \$ €

Condition d'application

\$

compris entre \$ et \$

Onglet Eléments de calcul :
 Base :
 $TXHORBRUT * HPAYEES * 0.2669$

Condition d'application :
 TXHORBRUT
 Compris entre :
 0
 Et :
 $1.7 * SMICH$

3.4 Exonération LODEOM (intermédiaire)

Code Impression sur bulletin

Libellé

Caisse ... Regroupement ... Type

Eléments de calcul

Mode de calcul

Base \$ soumis à table

Nombre \$ soumis à table

Résultat

Part patronale \$ €

Condition d'application

\$

compris entre \$ et \$

Onglet Eléments de calcul :
 Base :
 RMDEOM

Nombre :
 $ROUNDDOUBLE (RCDEOM1 / 1000 , 3)$

3.5 Total cotisations URSSAF / LODEOM

Code TCOTLODEOM Impression sur bulletin jamais

Libellé Total cotisations URSSAF / LODEOM

Caisse ... Regroupement ... Type intermédiaire

Éléments de calcul **Prise en compte** Validité Déclarations

Mode de calcul Montant pris tel quel

Base MTPAT("C120")+MTPAT("C130") \$ soumis à table ...

Résultat MTPAT("C120")+MTPAT("C130")+MTPAT("C140")+MTPAT("C150")

Part patronale \$ €

Condition d'application

compris entre \$ et \$

Onglet Éléments de calcul :

Base :

MTPAT ("C120") +MTPAT ("C130") +
MTPAT ("C140") +MTPAT ("C150")

Si vous avez personnalisé vos cotisations URSSAF, vous pouvez modifier la formule de la rubrique et rajouter à la fin de la formule vos cotisations dans la base en renseignant ainsi le code de votre cotisation:

+MTPAT("Code de votre cotisation")

4.0 Téléchargement du fichier

Attention !

Lors du téléchargement du fichier de mise à jour, les éléments suivants vont être mis à jour ou créés :

-
- LODEOM1 – Coefficient LODEOM 1
 - LODEOM2 – Coefficient LODEOM 2
 - LODEOM3 – Coefficient LODEOM 3
 - RSDEOM – SMIC de référence LODEOM
 - RMDEOM – Rémunération mensuelle (LODEOM)
 - RCDEOM1 – Coef Exo. LODEOM
 - RCDEOM2 – Coef Exo. LODEOM
 - RCDEOM3 - Coef Exo. LODEOM
 - RCDEOM – Exonération LODEOM (intermédiaire)
 - TCOTLODEOM – Total cotisations URSSAF / LODEOM
 - CBDEOM – Base Exo. LODEOM
 - CLODEOM – Exonération LODEOM
 - CRLODEOM – Régularisation Exo LODEOM
-

Si vous avez personnalisé les codes des rubriques et des cotisations, vous devez mettre à jour les éléments correspondants

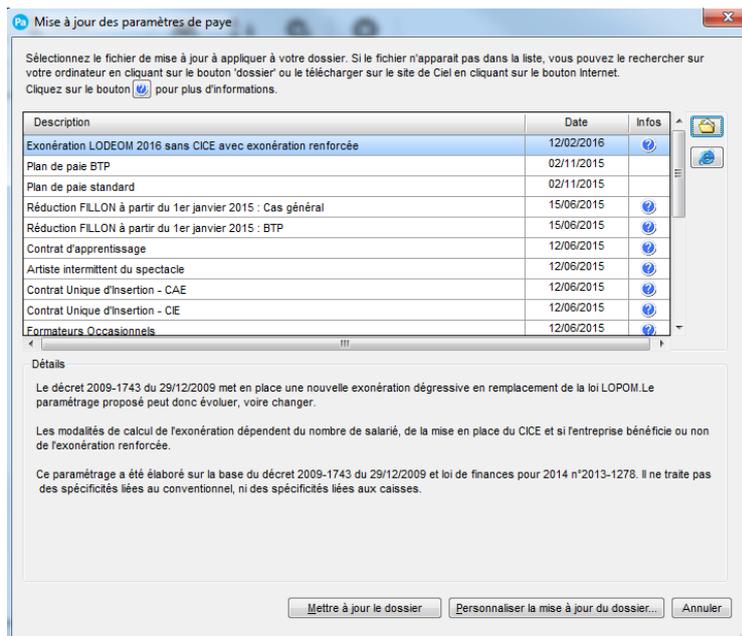
Vous pouvez mettre à jour votre dossier de paye de deux façons : soit au démarrage de l'application soit en utilisant la commande de mise à jour des paramètres de paye.

Solution 2 : mise à jour des paramètres de paye

Menu Utilitaires - commande Mise à jour des paramètres de paye

1. Une fois la mise à jour de votre logiciel installée, allez dans le menu Utilitaires – Mise à jour des paramètres de paye.

La fenêtre suivante s'affiche:



2. Sélectionnez la ligne Exonération LODEOM 05/2016 sans CICE avec exonération renforcée
3. Cliquez sur le bouton [Mettre à jour le dossier] pour mettre tous les éléments à jour (par défaut) ou sur le bouton [Personnaliser la mise à jour du dossier] pour choisir les éléments à mettre à jour.

AVERTISSEMENT

Le paramétrage de paie proposé a exclusivement pour vocation de vous aider dans la mise en place de votre dossier dans l'objectif d'établir vos bulletins de salaire. Des règles de paramétrages sont proposées par défaut sur la base des informations fournies par les Organismes de Protection Sociale (OPS) : URSSAF, Pôle emploi, Caisse de retraite...

Cependant il vous incombe de renseigner aussi vos propres spécificités. Pour vous accompagner nous vous invitons à contacter votre partenaire habituel ou notre assistance, ou de solliciter directement l'organisme concerné.

Ciel ne pourra en effet être tenu pour responsable d'éventuelles erreurs observées dans le paramétrage de Paie et dans les bulletins de salaire qui sont édités.

Dans l'hypothèse où le destinataire du bulletin de salaire subi un préjudice financier ou autre du fait d'erreurs constatées dans le paramétrage de paie et/ou dans les bulletins de salaire, la responsabilité de Ciel groupe Sage ne pourra en aucun cas être engagée, conformément aux Conditions générales d'Utilisation des Progiciels Ciel.
